

Une expertise c'est quoi ? Une expertise pourquoi ?

Définition:

L'expertise CSE (Comité social et économique) est un mécanisme qui permet aux représentants des salariés de faire appel à un expert, pour les assister dans diverses situations.

Le CSE peut faire appel à un expert dans le cadre de consultations récurrentes, telles que la consultation sur les **orientations stratégiques**, sur la **situation économique et financière de l'entreprise** ou dans le cadre de la consultation sur la **politique sociale de l'entreprise**, les conditions de travail et l'emploi, mais aussi lorsqu'un **risque grave, identifié et actuel**, est constaté dans l'établissement, en cas d'introduction de **nouvelles technologies ou de projet important** modifiant les conditions de **santé** et de **sécurité** ou les **conditions de travail**. Pour en savoir plus : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-recours-des-experts-par-le-cse>

Les 2 expertises demandées au CSE du 28 au 30 janvier 2025 :

- **Une première expertise demandée** suite à l'information en vue d'une consultation sur l'accompagnement intensif. **La CFE-CGC a voté pour** à l'unanimité avec les autres organisations syndicales, car nous estimons que ce projet expose les agents à une dégradation de leur condition de travail.

Le but de cette expertise par rapport à ce sujet structurant et impactant le personnel est d'identifier, de prévenir, et d'apporter des éléments d'éclairage non fournis par la Direction Régionale mais aussi de proposer des mesures pour réduire les facteurs du stress et de surcharge de travail impactant l'ensemble du personnel.

La non adéquation des effectifs au regard de cette charge impacte les conditions de travail, que ce soit le quotidien du conseiller ou celui de la ligne managériale qui subit une pression sans cesse accrue.

Cette expertise prendra aussi en compte la mise en place concomitante des rendez-vous d'orientation (EDO) et des entretiens de démarrage des parcours d'accompagnement (DPA).

Une expertise c'est quoi ? Une expertise pourquoi ?

- Une seconde expertise sur la situation de l'agence de Troyes Centre Gare et les risques psychosociaux :

La majorité des élus du CSE ont constaté un risque grave pour la santé des agents de Troyes Centre Gare en lien avec l'exposition aux risques psychosociaux, se référant à une enquête d'avril 2024, une recrudescence des arrêts maladie, une augmentation des situations de tension essentiellement avec la ligne managériale, une dégradation du baromètre interne avec une IQVT à 50%, et des alertes des représentants de proximité datant de novembre 2024.

La CFE-CGC, sans nier les problèmes qui peuvent exister au sein de cette agence, a décidé de ne pas se prononcer par rapport à cette demande d'expertise. Il ne s'agit nullement pour notre organisation d'un manque de considération, car nous avons su en son temps prendre les mesures nécessaires et nous ranger à l'unanimité lors de l'expertise demandée sur l'équipe du service communication.

En revanche, dans cette situation précise, la CFE-CGC aurait souhaité la mise en place d'une enquête CSST au préalable. La problématique était bien prise en compte par la Direction territoriale et les services de la DRAPS malgré l'absence de fiches de signalement d'un agent ou d'un groupe d'agents. La CFE-CGC, sensible particulièrement aux risques psychosociaux, préférerait cependant la prudence afin de protéger le collectif et les ELD d'une surexposition de leur problématique.

Nous nous rangeons cependant à l'avis des élus et nous participerons avec les autres organisations à l'élaboration du cahier des charges du cabinet mandaté pour cette expertise.

*Une expertise c'est quoi ?
Une expertise pourquoi ?*

*Ensemble, préservons
notre avenir !*



REIMS



NANCY



HAGUENAU



STRASBOURG



ÉPINAL



SAINT-DIÉ



SELESTAT



*L'équipe CFE-CGC Métiers
de l'emploi Grand Est
vous souhaite ses meilleurs
vœux pour prendre soin de
vous et de vos proches*

Vos représentants CFE-CGC Métiers de l'emploi Grand Est